



Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Notice explicative

Toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme, de la part des particuliers comme des professionnels sont désormais disponibles en ligne sur le portail www.e-permis.fr

Toutefois, il est toujours possible de constituer votre dossier de demande au format papier et le déposer auprès de votre mairie, même après le 1er janvier 2022.

Une fois sur le portail, un tutoriel complet est disponible en cliquant sur *Accéder à la documentation* ou sur tuto.e-permis.fr/index.php

Avantages du service dématérialisé



- ✓ Un service en ligne et sécurisé accessible 7j/7 et 24h/24 depuis chez vous. Plus besoin d'imprimer votre dossier, ni de vous déplacer en mairie.

- ✓ Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.
- ✓ Des échanges simplifiés avec l'administration.



- ✓ Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- ✓ Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.

Le Grand Ouest Toulousain
Communauté de communes
10 rue François Arago
31830 Plaisance-du-Touch
05 34 51 44 33
contact@grandouesttoulousain.fr

Tutoriel simplifié

1. S'enregistrer : créer son compte e-Permis

Pour vous enregistrer, cliquez sur *S'enregistrer*.
Renseignez les informations du formulaire d'inscription.

Les éléments marqués d'un astérisque sont obligatoires.
Vous recevrez une confirmation d'inscription à la plateforme par mail.

The image shows the registration form on the e-Permis platform. It includes fields for 'Nom', 'Prénom', 'Adresse email', and 'Mot de passe'. There are also checkboxes for 'Membre actif' and 'Membre inactif'. The form is titled 'Service e-Permis' and 'e-PERMISS'.

2. S'identifier : se connecter à la plateforme E-permis

Pour vous identifier, cliquez sur *S'identifier*.
Renseignez vos identifiants de connexion.

Si vous avez oublié vos identifiants, cliquez sur *Mot de passe oublié ?*

The image shows the login page of the e-Permis platform. It features the e-Permis logo and the text 'La plateforme pour les autorisations d'urbanisme'. There are fields for 'Adresse email' and 'Mot de passe', and a 'Connexion' button. A link for 'Mot de passe oublié ?' is also visible.

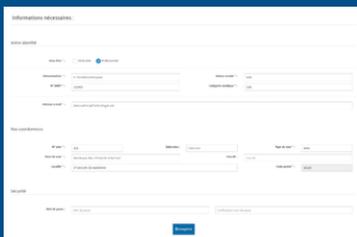
3. Espace personnel : le tableau de bord E-permis

Vous y retrouvez l'ensemble des dossiers déposés.
Le menu vous permet de naviguer sur **E-permis (1)**,
d'**ajouter (2)** et de **consulter (3)** un dossier.



4. Mon compte : gérer ses informations personnelles

Les informations de votre compte sont accessibles de *Mon compte*.
Vous pouvez y gérer vos coordonnées ou changer votre mot de passe.

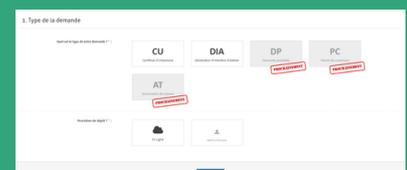
The image shows the 'Mon compte' page of the e-Permis platform. It includes sections for 'Informations personnelles', 'Coordonnées', and 'Mot de passe'. There are fields for 'Nom', 'Prénom', 'Adresse email', 'Adresse', 'Code postal', 'Ville', 'Département', and 'Pays'. There are also buttons for 'Ajouter', 'Modifier', and 'Supprimer'.

5. Déposer un dossier : envoyer en mairie un nouveau dossier

Déposez en mairie votre dossier à partir de *Créer un dossier*.

Selon le type de demande, vous serez amené à saisir
les renseignements correspondant au document CERFA associé.
Les champs obligatoires sont indiqués par un astérisque.

Pensez à joindre à votre demande les pièces obligatoires.

The image shows the 'Type de la demande' page of the e-Permis platform. It features a grid of buttons for different types of requests: 'CU', 'DIA', 'DP', 'PC', and 'AT'. Each button has a corresponding icon and a 'Ajouter' button. There are also buttons for 'Ajouter' and 'Supprimer'.

6. Suivre un dossier : gérer le traitement de sa demande

Accédez au détail de votre demande.
Consultez les étapes de traitement en mairie.
Téléchargez le récépissé de dépôt.

